



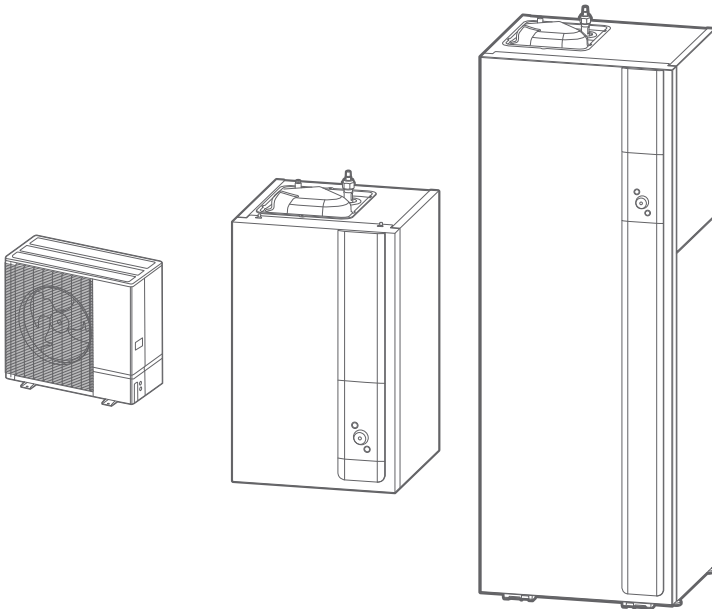
Thermor

UTILISATION

Destinée au professionnel et à l'utilisateur
Guide à conserver par l'utilisateur

AÉROLIA 2

Pompe à chaleur air-eau split



Retrouvez la
notice complète
en version digitale



Pilotez facilement
votre produit
grâce à l'application
Thermor Cozytouch

Consignes de sécurité



Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas anti-déflagrants et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.



L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

Attention les tuyaux de cuivre qui transportent du fluide frigorigène peuvent être chauds et provoquer des brûlures

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

Afin d'éviter tout risque d'étouffement, maintenir les sacs plastiques ou le film plastique des matériaux d'emballage à l'écart des jeunes enfants.

Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par des personnes qualifiées afin d'éviter un danger.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module intérieur pendant leur fonctionnement.

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr

Sommaire

 Consignes de sécurité	2
--	---

 Mon installation	6
---	---

L'unité extérieure.6	Le plancher chauffant6
Le module intérieur.6	Les radiateurs7
La régulation6	L'eau chaude*7

 Interface régulation	8
---	---

Structure des menus.8	Description de l'affichage10
Interface utilisateur9	

 Menu régulation	12
--	----

Je règle mes services en fonctionnement. . .12	Je m'absente.14
Je règle ma température.12	Je consulte mes consommations14
Je pilote mon eau chaude.13	Je paramètre mon appareil15

 Entretien	16
--	----

Contrôles réguliers16	Messages d'erreurs.17
Vérification de l'unité extérieure16	

► Symboles et définitions



DANGER. Risque de lésion importante pour la personne et/ou risque de détérioration pour la machine. Respecter impérativement l'avertissement.



Information importante qu'il faut toujours garder à l'esprit.



Truc et astuce / Conseil



Mauvaise pratique



Danger : Électricité / Choc électrique



Danger : Matériau à faible vitesse de combustion

Mon installation

► L'unité extérieure

L'unité extérieure prélève les calories sur l'air extérieur.

Elle a été posée par mon installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'unité extérieure.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau peut geler et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

► Le module intérieur

Le module intérieur, positionné dans ma chaufferie, cellier, garage..., transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire*.

Il contient la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire*.

► La régulation

Mon installateur a patiemment réglé mon installation. Je ne modifie pas les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, je n'hésite pas à le contacter.

La régulation de mon système de chauffage est réalisée en fonction de

- la température intérieure (option thermostat)

et / ou

- la température extérieure (option sonde extérieure).

► Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Je vérifie avec mon installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement mon système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

Je ne réduis ou ne coupe pas le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

► Les radiateurs

▼ Les radiateurs classiques

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ils doivent être ouverts au maximum.

▼ Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

► L'eau chaude*

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude est réalisée par la pompe à chaleur puis complétée, si nécessaire, par l'appoint électrique.

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45°C, il est nécessaire de laisser fonctionner l'appoint électrique (il permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles).

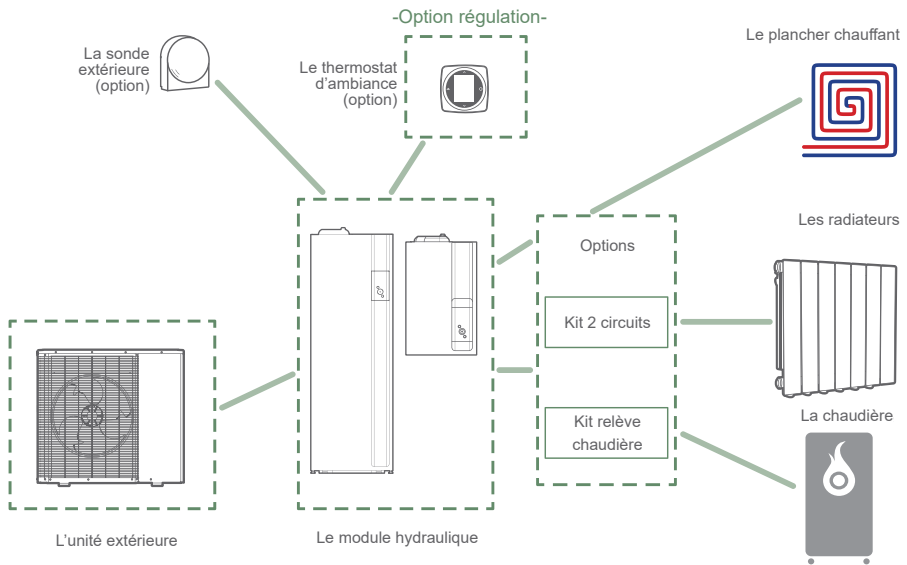


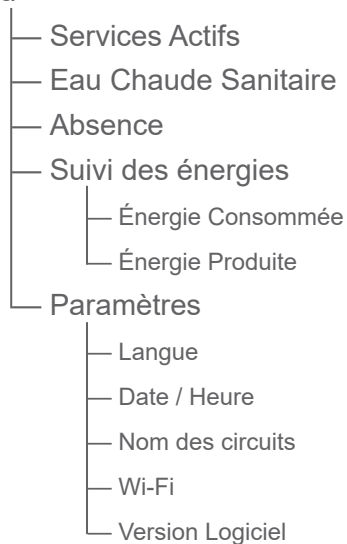
fig. 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

* selon configuration / option

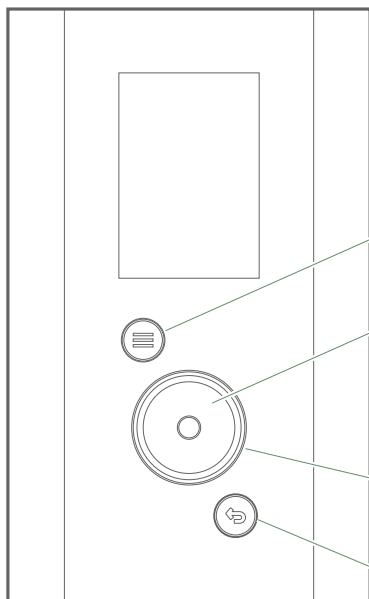
Interface régulation

► Structure des menus

Menu



► Interface utilisateur



Touche d'accès au menu

Molette :

Rotation : Navigation dans les menus

Appui : Validation

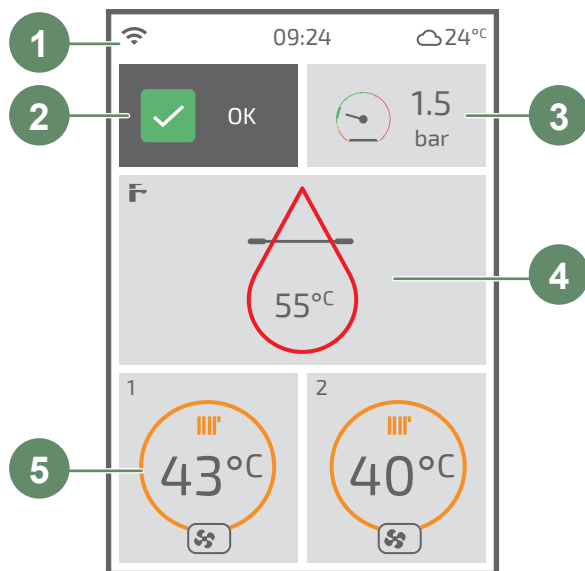
Voyant de fonctionnement :







Blanc fixe : Fonctionnement normal




Orange clignotant : Erreur


Touche retour

► Description de l'affichage



- 1**  Connectivité
-  Mode atténuation
-  Absence programmée
-  Mode secours
-  Température extérieure
-  Menu installateur

- 2**  Fonctionnement normal
-  Attention
-  Erreur


3  Indicateur de pression

4 55°C Consigne ECS

 Quantité d'eau chaude restante

 ECS activé


 Chauffe en cours

 (Gris) Arrêt / hors gel

5 43°C Consigne température de départ


Fonctionnement :

 (Orange) Chauffage

 (Gris) Arrêt / hors gel

Production par :

 PAC

 Appoint électrique

 PAC + Appoint électrique

 PAC + Relève

 Relève

Mode :

 Chauffage

 Absence

 Séchage de dalle

► Je règle mes services en fonctionnement

Services Actifs

La page *Services Actifs* m'informe sur les services en fonctionnement et me permet d'en modifier leur état.

- **Eau Chaude sanitaire:**

Marche / Arrêt

- **Circuit 1 / 2 :**

Marche / Arrêt

- **Mode Secours :**

Actif / Inactif

“Mode secours” : Activer uniquement en cas d’erreur “G6.xx : Erreur unité extérieure”. L’appareil chauffe uniquement avec l’appoint électrique.

Services Actifs	
Eau chaude sanitaire	<u>Arrêt</u>
Circuit 1	<u>Marche</u>
Circuit 2	<u>Marche</u>
Mode Secours	<u>Inactif</u>

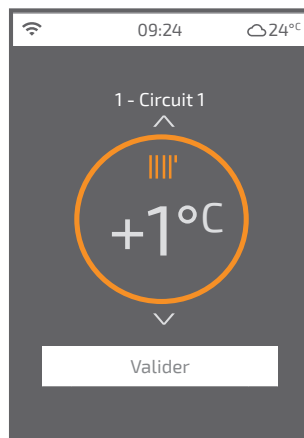
► Je règle ma température

▼ Avec thermostat d’ambiance

Voir la notice du thermostat.

▼ Sans thermostat d’ambiance

La température de départ chauffage est calculée automatiquement. La plage de réglage s’étend de -5°C à +5°C de la température calculée.



► Je pilote mon eau chaude

Eau Chaude Sanitaire

Je choisis le mode de fonctionnement de l'eau chaude ainsi que la température.

- **Mode de chauffe :**

Planning (+Heures Creuses)

Confort permanent

- **Température :**

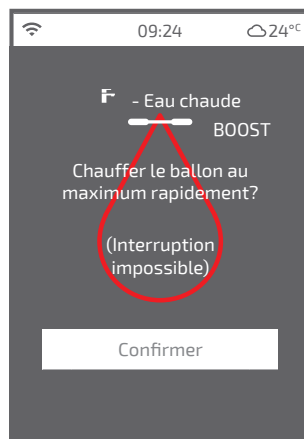
40°C ... 65°C



Je peux lancer un boost depuis l'écran d'accueil.



La fonction "BOOST" permet de chauffer entièrement le ballon d'eau chaude.



► Je m'absente

Absence

Je règle les dates et heures de début et de fin de mon absence.

Absence		
Début		
<u>31</u>	<u>Janvier</u>	<u>03 : 00</u>
Fin		
<u>---</u>	<u>Janvier</u>	<u>00 : 00</u>



Quand une absence est en cours, le symbole  est affiché sur l'écran d'accueil.

► Je consulte mes consommations

Suivi des Énergies

- **Energie Consommée :**

Pour le Chauffage
Pour l'Eau Chaude
Totale

- **Energie Produite :**

Pour le Chauffage
Pour l'Eau Chaude
Totale

Suivi des Energies	
Energie Consommée	
<u>Pour le Chauffage</u>	
Energie Produite	
<u>Totale</u>	

► Je paramètre mon appareil

Paramètres

Dans le menu paramètres :

je règle :

- la langue
- la date et l'heure
- le nom des circuits

j'accède :

- aux informations du réseau WiFi
- aux informations du logiciel



Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de mon appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires périodiquement. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

► Contrôles réguliers

Je vérifie régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).

Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, je vérifie quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, je contacte mon technicien chauffagiste).

Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

 **L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.**

► Vérification de l'unité extérieure

Le condenseur, situé à l'arrière de l'appareil, doit être maintenu propre, exempt de poussière ou d'autres impuretés. Je le nettoie occasionnellement à l'aide d'une brosse douce non métallique.

Je nettoie l'extérieur de l'appareil avec un chiffon doux légèrement humide

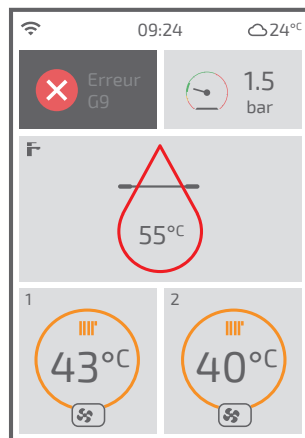
Je vérifie que rien ne vient entraver le passage de l'air.



► Messages d'erreurs

Si une panne survient, le numéro de l'erreur apparaît sur l'écran d'accueil. Je le sélectionne avec la molette, pour obtenir la désignation de l'erreur.

Je consulte mon technicien chauffagiste.



En cas d'erreur "G6.xx : Erreur unité extérieure", activez le "Mode secours" et consultez votre technicien chauffagiste.



Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de l'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.



A series of horizontal dotted lines for writing, consisting of 24 lines spaced evenly down the page.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein.

N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Conditions de garantie pour la France

DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation

Garantie utilisateur

- Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

Garantie clients professionnels Thermor

- Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV et pour les durées suivantes : 2 ans. Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans : Échangeur ou corps de chauffe, Compresseur et Ballons ECS.
- Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par Thermor.
- La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

Généralités

- La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des

entretiens réguliers conformément aux instructions précisées dans nos notices.

- La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :
 - Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, anodes, etc.
 - Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, insectes, etc.).
 - Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non-respect des prescriptions de ladite notice.
- Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part de Thermor, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV THERMOR (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

THERMOR-Services

17, rue Croix Fauchet, BP 46 - 45141 Saint Jean de la Ruelle cedex

TYPE DE L'APPAREIL* : _____

N° DE SÉRIE* : _____

NOM ET ADRESSE DE L'UTILISATEUR : _____

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique.



Cet appareil est conforme :
- à la directive basse tension 2014/35/UE selon les normes NF EN 60335-1, NF EN 60335-2-40, NF EN 60529, NF EN 60529/A2 (IP),
+ à la directive compatibilité électromagnétique 2014/30/UE,
- à la directive machines 2006/42/CE
- à la directive des équipements sous pression 2014/68/UE selon la norme NF EN 378-2,
- à la directive éco-conception 2009/125/CE,
- à la directive étiquetage 2010/30/CE.

Cet appareil est également conforme :
- au décret n° 92-1271 (et ses modificatifs) relatif à certains fluides frigorigènes utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques.
- au règlement n° 842/2006 du Parlement européen relatif à certains gaz à effet de serre fluorés.
- aux normes relatives au produit et aux méthodes d'essai utilisées : Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur avec compresseur entraîné par moteur électrique pour le chauffage et la réfrigération EN 14511-1, EN 14511-2, EN 14511-3, EN 14511-4,
- à la norme XP ENV 12102 : Climatiseurs, pompes à chaleur et déshumidificateurs avec compresseur entraîné par moteur électrique,
Mesure du bruit aérien émis, Détermination du niveau de puissance acoustique.

CACHET DE L'INSTALLATEUR :



Points de collecte sur www.quefaireindomedecheets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

